



COMPTE RENDU CTL DU 12/05/2017

Ordre du jour du CTL du 12/05/2017 de la DRFIP 21 (reconvocation de celui du 05/05/2017, boycotté par l'ensemble des OS) :

- 1 - DUERP 2016 et Programme Annuel de Prévention PAP 2017 (pour information)
- 2 - TBVS 2016 (pour information)
- 3 - Questions diverses

- 1 - DUERP 2016 et Programme Annuel de Prévention PAP 2017 (pour information)

Document CTL :

dispositif instauré en 2013. Un point d'étape sur le programme d'actions 2016 a été établi et diffusé (annexé à la note de campagne) et le recensement opéré cette année se déroule selon les modalités allégées de recueil des risques.

1- le recensement des nouveaux risques

Seuls les chefs des services ayant connu des situations particulières (réaménagements immobiliers ou restructurations) ont été sollicités pour actualiser leur recueil de risques.

Ainsi 8 unités ont procédé à cette opération :

- *le service départemental des impôts fonciers (service départementalisé depuis le 01/09/2016) ;*
- *la trésorerie d'Is-sur-Tille (fusion avec la trésorerie de Selongey et mise en place d'une permanence au 01/01/2016) ;*
- *la SIPE de Semur-en-Auxois (transfert de la mission foncière au 01/09/2016 et réinstallation du SIE au 01/11/2016) ;*
- *la paierie régionale (régionalisation au 01/01/2016 et déménagement au 01/11/2016) ;*
- *le pôle de contrôle et d'expertise (accueil et intégration du service de contrôle de la redevance audiovisuelle au 01/09/2016) ;*
- *la division CDP (fusion des divisions DSPL et DAEE – MEEF au 01/07/2016) ;*
- *la division des affaires juridiques (création et installation du pôle juridictionnel administratif au 01/09/2016) ;*
- *la MDRA (transfert provisoire de la CQC sur le site de la DRFiP Renaud le 31/03/2016 et déménagement de la CQC et des auditeurs du 2ème au 4ème étage, le 10/08/2016).*

Pour les autres services, les agents pouvaient, s'ils le souhaitaient, signaler la survenance de nouveaux risques soit directement auprès de l'assistant de prévention soit par l'intermédiaire d'une organisation syndicale.

En pratique, 56 situations de risques ont été recensées dans le cadre de cette actualisation, en provenance exclusivement des recueils des 8 services.

2- l'actualisation du DUERP et du PAP par le groupe de travail départemental

Le groupe de travail départemental DUERP/PAP qui réunit les secrétaires des organisations

syndicales de la DRFIP 21, les acteurs de la prévention, des responsables d'unité et la direction sous le pilotage de Mme Dominique DIMEY, directrice du pôle pilotage et ressources, s'est réuni le 14 mars 2017.

Il a procédé à un examen exhaustif des 8 nouveaux recueils de risques et les a agrégés au DUERP 2015-2016 tout en procédant à l'actualisation de ce dernier :

- les risques non encore recensés ont été ajoutés,
- les risques recensés précédemment dans d'autres services ont été intégrés (au niveau des effectifs concernés),
- les risques définitivement traités ont été retirés,
- les actions sur les risques demeurant ont été parfois actualisées.

Le groupe de travail a de même procédé à l'actualisation du PAP.

3- le contenu du DUERP et du PAP 2016-2017

Le DUERP actualisé compte **196 situations de risques**, soit 5 de plus que l'an passé (après retrait de 15 situations traitées et ajout de 20 nouvelles situations).

Parmi les risques partagés par un nombre significatif d'agents, sont recensées :

- 7 situations au titre des risques routiers,
- 15 situations au titre des risques liés à l'activité physique,
- 22 situations au titre des risques liés à l'hygiène des lieux de travail,
- 22 situations au titre des risques liés aux risques d'agression du fait du contact avec le public,
- 29 situations au titre des risques liés à l'environnement (ambiances sonores, lumineuses ou thermiques),
- 38 situations au titre des risques psycho-sociaux.

S'agissant de la cotation, 8 risques sont classés A (maximum), 18 sont classés B, 44 sont classés C, 33 sont classés D et 93 correspondent à des situations pour lesquelles le risque est maîtrisé ou absent.

Le PAP a de même été actualisé.

Il compte, pour cette année, 27 actions prioritaires (après retrait de deux actions et ajout d'une nouvelle) par rapport au PAP 2016.

Un avis défavorable a été émis par les membres du CHSCT le 09/05/2017 (manque d'effectif qui est la principale cause des risques recensés)

L'ensemble des OS reconnaît le mérite de l'existence du DUERP. Il permet de faire un constat des conditions de travail des agents mais les réponses organisationnelles proposées par la direction ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Nous avons débattu avec la direction sur certains sujets, hélas récurrents, tels que le ménage, les risques routiers, les dispositifs anti-agression, la vidéo surveillance, les exercices incendie... en essayant de toujours défendre l'intérêt des agents. Mais la réponse est trop souvent qu'il n'y a pas assez de moyens...

Concernant le ménage, nous avons redit pour la énième fois que, parfois celui ci n'était pas réalisé correctement. Notre idée n'est pas de critiquer la qualité du travail des femmes de ménage. **Nous avons aussi indiqué à la directrice que trop souvent, les sanitaires sont sales uniquement du fait de collègues totalement indécents et le mot est faible !!!**

Nous avons fait part des demandes des collègues de la trésorerie OPH en matière de sécurité pour un bureau de réception du public (système de vidéo surveillance...). La proposition d'installer une « fausse » caméra est catégoriquement refusée par la DG. La direction va étudier des solutions à apporter aux collègues de ce poste en matière de sécurité.

2 - TBVS 2016 (pour information)

Document CTL :

Le tableau de veille social est un outil de prévention mis en place en 2012 dans le cadre du plan d'action national de la DGFIP portant sur les conditions de vie au travail.

Il permet d'observer périodiquement les évolutions des indicateurs des conditions de vie au travail de l'ensemble des agents de la DGFIP.

1- La refonte du tableau de veille sociale

La direction générale a souhaité engager une réflexion pour simplifier le TBVS et améliorer son utilité pour les services, en recentrant l'analyse autour des indicateurs les plus pertinents.

Dans l'attente de l'aboutissement de cette démarche, le TBVS fait l'objet, cette année, d'une campagne allégée sur la base des seuls indicateurs absentéisme et temps de travail :

- Nombre de fiches de prévention du risque psychosocial,
- Nombre de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours,
- Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps,
- Nombre d'écrêtements des horaires variables,
- Volume horaire écrêté.

2- Les résultats du TBVS 2016

DRFIP 21 TBVS	nombre d'agents affectés	Nombre de fiches de signalement d'incident (interne/externe)	Nombre de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours	Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps	Nombre d'écrêtements des horaires variables	Volume horaire écrêté (h)
2016	837	24	673	2590	806	2662
2015	855	28	762	2383	805	2768
2014	878	25	641	2805	961	3284
2013	889	82	438	2737	919	3246

Nous constatons hélas encore trop d'agents écrêtés. Certains collègues par leur conscience professionnelle restent trop longtemps au travail dans le souci d'assumer une trop lourde charge de travail. Cela traduit bien le manque de personnel à la DRFIP 21.

3 - Questions diverses

- Travail à distance SPF

Les OS ont constaté qu'une fois de plus, la direction ne les a pas informées d'un changement d'organisation du travail ; au cas particulier, il a été décidé qu'une partie des tâches incombant au SPF 4 seraient accomplies à distance par les collègues du SPF de Melun et Coulommiers !!!

La directrice, pour justifier son manque de communication a indiqué que tout s'était passé très vite...

Ce travail à distance ne devrait être que temporaire. Il a débuté le 09/05/2017 et doit se terminer quand le stock de télé publication sera épuisé...

Un « point de suivi » devrait être à l'ordre du jour d'un prochain CTL.

- Caisse unique à Châtillon/Seine

Il est envisagé une caisse unique pour trésorerie et SIP.

- Fontaine-Française

La commune va faire une proposition de nouveaux locaux pour la trésorerie. La direction doit rencontrer les élus ce 12/05 après-midi.

- Fusion des RAN

La directrice nous a informé qu'elle n'envisageait aucune fusion de RAN.

Elle préfère utiliser le travail à distance...

- Amiante à Beaune ?

Des tests ont établi qu'il n'y avait aucune fibre d'amiante dans l'air... Il y a de l'amiante dans les sols, mais sans danger (si on ne perce pas...). Prochainement, ces sols seront recouverts d'un nouveau revêtement.

SIP-E de SEMUR

Nous avons longuement évoqué la situation très compliquée au niveau des effectifs sur Semur.

La direction en a conscience et a attribué des auxiliaires !

La situation difficile risque de s'accroître du fait du départ du A (adjoint SIP) au 01/09/2017.

Parmi les solutions, la directrice envisage de fermer le SIP au public certains jours cet été (juillet/Août).

Pour palier les 2 prochains départs en retraite de collègues du SIE, la directrice envisage (encore !) la méthode du travail à distance (dossiers traités par d'autres SIE du département...)

Les travaux au SIPE de Semur devraient commencer quand la direction aura l'accord de la vente de l'immeuble actuellement utilisé par la trésorerie.

- Travaux Sambin

L'ascenseur doit être remis aux normes (PMR). Des travaux importants doivent être effectués.

A priori pas avant sept/oct 2017.

Encore de l'amiante dans la colle des plinthes...

Nous avons demandé qui était le gestionnaire de site. Il nous a été répondu qu'il n'y en avait pas !

Du moins, c'est la division SBLIC qui assure cette fonction ! (en lien avec Isabelle GUERIN, responsable de l'ESI)

L'accueil du public pourrait être déporté vers un autre site pendant la période de désamiantage.

Un exercice (simulation) incendie sera effectué en juin.

Trésorerie CHU

Un problème lié aux coffres est connu de la direction qui cherche une solution...

Trésorerie OPH

Nous avons alerté la direction des problèmes rencontrés par certains agents avec des usagers agressifs, entre autre sur le chemin de la cantine...

La directrice indique qu'il faut travailler avec la ville de Dijon, pour plus de rondes de police... pour sécuriser les agents...

Nous avons insisté pour que la Direction se rende à nouveau à la trésorerie OPH et les réponses apportées par la directrice sont totalement insuffisantes...

Elle envisage de rencontrer les agents après l'arrivée du nouveau chef de poste... Nous lui avons signalé qu'il y avait urgence à intervenir...

- Trésorerie d'Auxonne

Les OS ont pointé les problèmes liés au manque d'effectif (congé maladie, plus de chef de poste...)
D'ailleurs, jusqu'à 3 collègues en renfort y ont été affectés...

A compter du 01/07/2017, l'arrivée d'un nouveau chef de poste (Sylvie PERNET) réglera en partie le problème de personnel...